



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 68792

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui préciser les conséquences engendrées par la mise en place des 35 heures pour les salariés employés à temps partiel dont la durée du travail est inférieure à 35 heures.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68792

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6417